

Analyses Économiques

ÉDITORIAL

Démographie et économie forment un vieux couple, mais qui prête aux fantasmes. Le rapport du CAE tente de jeter un regard froid sur la question des incidences économiques du vieillissement. D'abord en précisant les perspectives démographiques. Ensuite en explicitant les canaux d'interaction entre démographie et croissance. Enfin en examinant quels avantages mutuels des pays riches et vieillissants et des pays pauvres mais encore jeunes peuvent trouver à une circulation internationale de l'épargne. À l'arrivée, trois conclusions : la démographie française est saine, plus saine en tous cas qu'ailleurs en Europe ; le vieillissement n'est pas nécessairement une menace pour la croissance ; la question des retraites est bien celle qui doit, en priorité, mobiliser l'énergie collective. De quoi, donc, dissiper les angoisses infondées, et se concentrer sur les vraies questions.

Jean PISANI-FERRY

n° 1/2002

FÉVRIER 2002

Démographie et économie

Rapport de Michel Aglietta, Didier Blanchet et François Héran

La France connaîtra au cours du prochain demi-siècle un infléchissement progressif de sa croissance démographique et un vieillissement important de sa population : quel que soit l'endroit où on situe le seuil – plus de 60 ans, plus de 65 ans, plus de 70 ans, etc. – la part des personnes âgées est appelée à s'accroître fortement.

Leurs conséquences sur nos systèmes de retraite sont aujourd'hui bien connues, notamment grâce aux nombreux rapports publiés sur le sujet au cours des dernières années. Leurs conséquences économiques plus larges le sont moins bien, ce qui nourrit parfois les craintes d'un « déclin économique » de la France.

Le rapport de Michel Aglietta, Didier Blanchet et François Héran s'attache donc à cerner au plus près les conséquences économiques des évolutions démographiques en cours et à venir. Ce faisant, il conduit à relativiser fortement les craintes qu'elles peuvent susciter.

Ce rapport a été présenté à la séance plénière du 18 octobre 2001 du Conseil d'analyse économique, puis remis au Premier ministre, le 24 janvier 2002. Cette lettre, qui le résume, est rédigée par la cellule permanente du CAE, mais les opinions qui y sont exprimées reflètent celles des auteurs du rapport ou des commentaires.

Pas de déclin démographique, mais un vieillissement inéluctable

Sur un plan purement démographique, les auteurs nous invitent à réviser sérieusement la thèse couramment admise du « déclin ». Certes une lecture rapide du très médiatisé indicateur conjoncturel de fécondité (1,9 en 2001)⁽¹⁾ laisse croire que la France n'assure plus le renouvellement de ses générations. Mais cet indicateur fournit une image biaisée de la fécondité française, car il ne tient pas compte de la tendance régulière au recul de l'âge moyen des femmes à la maternité. Lorsqu'on corrige l'indicateur conjoncturel de fécondité pour tenir compte de cette tendance, il ressort qu'en France, la fécondité reste compatible avec le renouvellement des générations.

(1) Qui mesure à un instant donné le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) si elle avait à chaque âge le nombre d'enfants moyen mesuré à cet âge à la date considérée.

Le maintien de la fécondité au niveau du seuil de renouvellement des générations (près de 2,1 enfants par femme) constitue une « exception française » positive : bien que sensiblement inférieur à celui que nous avons connu à l'occasion du baby-boom, le taux de fécondité des femmes françaises est en effet sensiblement supérieur à celui de la grande majorité des pays européens. En conséquence, les deux tiers de la croissance démographique de l'Union européenne sont aujourd'hui attribuables à la France.

La fécondité reste compatible avec le renouvellement des générations.

La grande tolérance de la société française vis-à-vis des naissances hors mariage, le poids important de la politique familiale, et les politiques menées pour faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (crèches, scolarisation précoce) sont autant de facteurs évoqués par

les auteurs pour expliquer le maintien à de tels niveaux de notre fécondité. Mais, faute de disposer d'analyses suffisamment précises, ils ne peuvent séparer les effets de la politique familiale proprement dite de ceux de la politique d'accueil et de scolarisation des jeunes enfants ou de ceux des évolutions sociologiques plus générales. L'efficacité propre de la politique familiale reste aujourd'hui difficile à évaluer.

Le vieillissement de la population française n'en est pas moins inéluctable. Il résulte pour l'essentiel de l'allongement continu de l'espérance de vie. Il sera amplifié au cours des prochaines décennies par le contrecoup du baby-boom, lorsque les générations plus nombreuses nées après la seconde guerre mondiale viendront progressivement grossir les rangs des tranches d'âge les plus élevées (cf. graphique 1).

Des effets économiques qui ne doivent pas être surestimés

Les effets économiques de ces évolutions démographiques ne doivent nourrir aucun catastrophisme.

Les risques associés à l'infléchissement du rythme de croissance démographique sont mineurs : son effet sur le niveau de vie des Français, en théorie ambigu, est empiriquement non significatif. Le vieillissement conduira, lui, à une augmentation forte du poids des dépenses de retraite et de dépendance et à une hausse beaucoup plus modérée des dépenses de santé. À tendances de progrès technique et profil de productivité par âge inchangés, son effet sur la productivité par tête sera très faible.

En effet, pour que le vieillissement ait un effet significatif

sur une grandeur macroéconomique, il faut que cette grandeur soit très concentrée sur les catégories d'âge les plus élevées⁽²⁾. C'est le cas des retraites ou des dépenses de dépendance. C'est nettement moins le cas en ce qui concerne les dépenses de santé : on se soigne à tout âge et les personnes âgées, qui dépendent certes plus que le reste de la population, restent moins nombreuses que le reste de la population. Enfin, et quelle que soit l'évolution de la productivité avec l'âge, les seuls effets du vieillissement sur l'évolution de la productivité moyenne seront très modestes (cf. graphique 2).

Le vieillissement pourrait en théorie se traduire par nettement moins d'épargne, et donc moins de croissance. Mais les analyses empiriques ne mettent pas en évidence le lien attendu entre taux d'épargne et âge : selon l'interprétation que l'on peut donner à ce phénomène, l'effet du vieillissement sur le taux d'épargne des ménages sera négatif ou nul. Au total, le seul effet incontestable des évolutions démographiques de la France est bien l'alourdissement de la charge des retraites et des dépenses de dépendance.

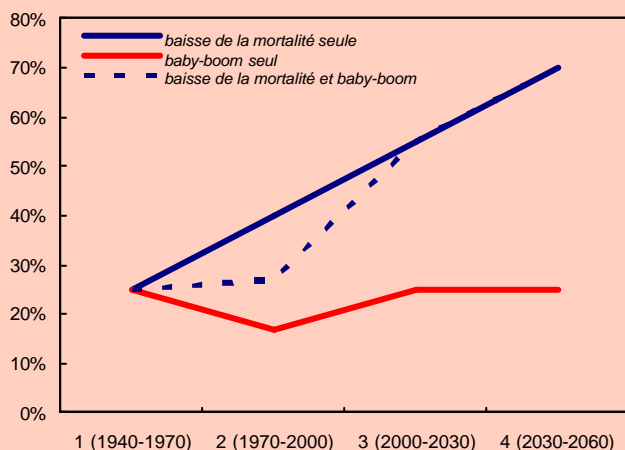
Dans cette optique, le rapport examine l'intérêt de la capitalisation pour financer les retraites. Il souligne dans un premier temps l'intérêt que des nations qui ne sont ni au même stade de développement, ni également avancées dans la transition démographi-

que, peuvent trouver à une mondialisation financière bien régulée. Selon les projections de l'ONU, la population active des pays en voie de développement devrait continuer de croître jusqu'au milieu de ce siècle, alors qu'elle serait stable, voire décroissante, en Europe et au Japon dès à présent, et en Amérique du Nord à partir de 2050 (cf. graphique 3). L'épargne aujourd'hui abondante des pays riches et vieillissants pourrait alors financer le développement des pays pauvres, dont la population est en moyenne plus jeune. Macroéconomiquement, la constitution par les pays riches d'un portefeuille d'actifs à rendement élevé, dans lequel ils puiseraient ultérieurement au fur et à mesure que leur population vieillirait, pourrait substantiellement alléger la charge des retraites par répartition. Cet échange intertemporel serait bénéfique aux uns et aux autres.

Le seul effet incontestable de nos évolutions démographiques serait bien l'alourdissement de la charge des retraites et des dépenses de dépendance.

Ce résultat illustre les importants avantages potentiels qu'offre la capitalisation en économie ouverte. Il suppose cependant un lien significatif entre âge et comportement d'épargne, qui n'est pas assuré. Il est également soumis à un ensemble de conditions – sécurité des investissements, stabilité financière – qui restent à réunir. Si ces conditions ne sont pas réunies, les avantages de la capitalisation sont plus modestes. Ils ne doivent pas pour autant être négligés. En économie fermée, le rendement de la capitalisation est certes affecté comme celui de

1. une représentation stylisée du vieillissement



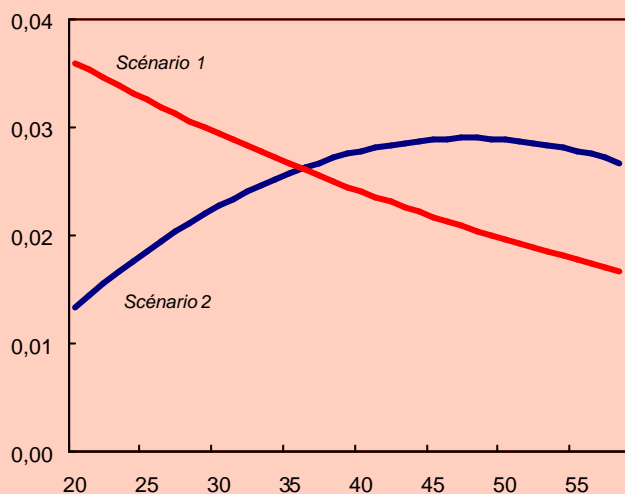
Lecture : le graphique retrace, sous des hypothèses schématisées mais réalistes, l'essentiel des mécanismes à l'œuvre dans le vieillissement de la population française ; l'évolution observée, puis attendue (courbe du milieu), du taux de dépendance (mesuré ici par le rapport entre le nombre d'individus ayant atteint l'âge de la retraite au nombre de personnes d'âge actif) est la résultante de l'augmentation de l'espérance de vie aux âges élevés (courbe du haut) et du passage du baby-boom (courbe du bas) : celui-ci aura amorti considérablement l'effet du vieillissement au cours des 30 dernières années, avant de l'amplifier au cours des trois prochaines décennies. En l'absence de nouvel infléchissement notable de la fécondité et si l'augmentation régulière de l'espérance de vie enregistrée depuis plus d'un demi-siècle se poursuit, le taux de dépendance continuerait ensuite d'augmenter, à un rythme ralenti.

Source : D'après le rapport *Démographie et économie*.

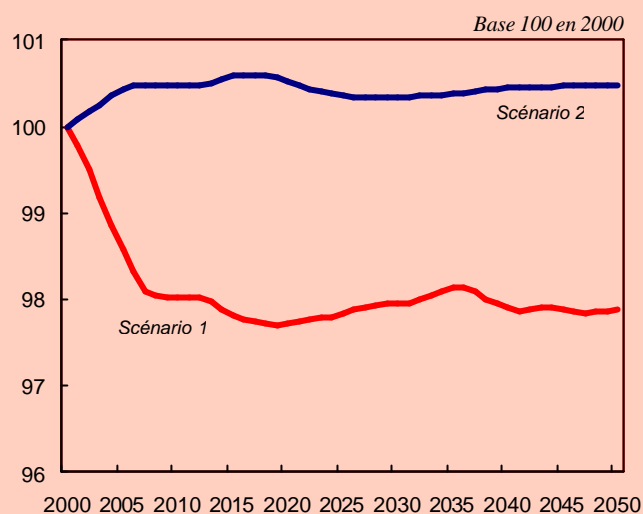
(2) Si on définit l'âge moyen associé à une dépense – ou à toute autre variable d'intérêt – comme la moyenne des différents âges, pondérée par le poids qu'a la dépense de cette tranche d'âge dans les dépenses totales, il faut que cet âge moyen soit très éloigné de l'âge moyen de la population pour que la dépense soit significativement affectée par le vieillissement.

2. Impact des évolutions démographiques à venir sur la productivité moyenne

a. Deux profils théoriques de productivité par âge...



b. ... et leurs conséquences sur la productivité du travail



Lecture : Sous les hypothèses du scénario central des projections démographiques de l'INSEE, l'impact des évolutions attendues du vieillissement sur la productivité (graphique de droite) est présenté par rapport à une base 100 en 2000. Deux hypothèses extrêmes de dépendance de la productivité avec l'âge (graphique de gauche) fournissent un encadrement large des évolutions possibles : dans un cas extrême (scénario 1), la productivité décroît constamment avec l'âge, en raison de l'obsolescence progressive des connaissances initiales ; dans l'autre, conformément à ce que montrent certaines études américaines, la productivité commence par croître jusqu'à 50 ans environ, puis se met à baisser. Malgré des hypothèses aussi éloignées, les écarts obtenus sont modestes, représentant moins de 3% en 2050 (gain de 0,5 % du niveau de la productivité par tête dans un cas, perte de 2 % dans l'autre).

Source : D'après le rapport *Démographie et économie*.

la répartition par le vieillissement de la population. Mais l'introduction d'une dose de capitalisation dans un système qui resterait assis sur la répartition apporterait une incontestable diversification des risques : rendement du capital et prestations financées par un prélèvement sur les salaires ne réagissent pas de la même manière aux chocs macroéconomiques (comme le montre l'exemple du choc pétrolier), ni ne sont soumis au même type de risque politique.

Les retraites, enjeu majeur du vieillissement

De cet examen des liens entre démographie et économie, il ressort que la question de politique économique majeure posée par les évolutions démographiques à venir est bien celle des retraites. Le vieillissement ne doit pas empêcher la progression du niveau de vie moyen de la population. Il devrait cependant se traduire par un infléchissement de sa croissance de l'ordre d'un

demi-point par an environ entre 2005 et 2040, qui sera porteur de tensions sur le partage des revenus, entre actifs et retraités notamment.

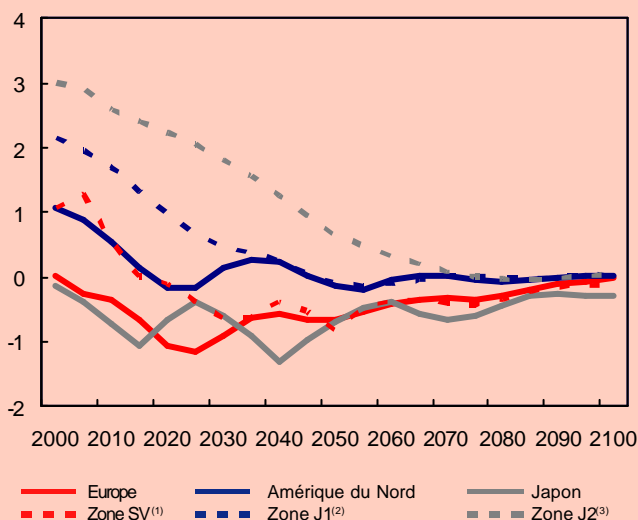
Le rapport examine successivement trois options possibles pour y faire face et en montre à chaque fois les limites. La hausse des cotisations risque de se traduire par une hausse du coût du travail, surtout peu qualifié, et donc de dégrader l'emploi des travailleurs les moins qualifiés. Le recours à la capitalisation a certes des bénéfices en terme de diversification des risques, et, si elle prend la forme d'une épargne supplémentaire, en terme de surcroît de revenu, mais au prix d'un sacrifice important des premières générations. L'élévation de l'âge de cessation d'activité peut se heurter à la difficulté de faire coïncider la productivité des travailleurs âgés avec le salaire auquel eux-mêmes et la collectivité estiment qu'ils ont droit.

Le rapport relativise aussi l'apport des politiques familiales pour infléchir les évo-

lutions spontanées en matière de démographie : parce que, sur un plan théorique, il est difficile de définir ce que serait un optimum démographique, et parce que, sur un plan empirique, l'efficacité de ces politiques n'est pas avérée. Aglietta, Blanchet et Héran recommandent néanmoins

d'éviter les ajustements trop brutaux de la politique familiale, qui risqueraient d'entraîner une forte baisse de la fécondité et rompraient un certain équilibre existant aujourd'hui entre transferts de retraite vers les générations anciennes et coûts d'éducation des nouvelles générations.

3. Taux de croissance projetée de la population active dans le monde



Notes : (1) Asie de l'Est et Europe orientale ; (2) Amérique du Sud, Indonésie et Turquie ; (3) Reste du monde.

Source : D'après le rapport *Démographie et économie*.

Les Rapports du Conseil d'Analyse Économique

- 20. Le cycle du millénaire
- 21. Retraites choisies
et progressives
- 22. Formation tout au long de
la vie
- 23. Réduction du chômage :
les réussites en Europe
- 24. État et gestion publique
- 25. Développement
- 26. Politiques industrielles
pour l'Europe
- 27. Questions européennes
- 28. Nouvelle économie
- 29. Régulation des relations
entre fournisseurs
et distributeurs
- 30. Plein emploi
- 31. Aménagement du territoire
- 32. Prix du pétrole
- 33. Inégalités économiques
- 34. Échères et gestion publique
- 35. Démographie et économie
(à paraître)
- 36. Enjeux économiques
de l'UMTS
(à paraître)
- 37. Gouvernance mondiale
(à paraître)

Ces rapports sont disponibles
à La Documentation Française
29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Téléphone : 01 40 15 70 00
Télécopie : 01 40 15 72 30
et sur : www.cae.gouv.fr

La documentation française



Les commentaires

Dans son commentaire, Béatrice Majnoni d'Intignano insiste sur le rôle qu'une politique familiale relativement généreuse et des efforts importants en faveur de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle jouent dans la bonne tenue de la fécondité en France, relativement à ses partenaires.

Les pays vieillissants seraient moins en mesure de tirer parti de la société de l'information.

Elle redoute que l'impact du vieillissement de la France sur sa capacité à innover et le fonctionnement de son marché du travail soit sous-estimé par le rapport. S'appuyant sur des travaux économétriques récents, elle présente une vision moins favorable, selon laquelle les pays vieillissants seraient moins en mesure de tirer parti de la société de l'information et connaîtraient de ce fait un moindre dynamisme de l'économie et de l'emploi que les autres.

Elle met enfin en doute la perspective d'un rattrapage rapide des pays riches par les pays pauvres. Un tel rattrapage suppose en effet, chez les pays pauvres, une amélioration de leurs institutions et des investissements importants en matière de santé et d'éducation. Ces investissements nécessitent, de la part des pays riches, des transferts financiers nettement plus importants que ceux auxquels ils ont jusqu'à présent consenti.

Dans son commentaire, Patrick Artus invite à remettre le vieillissement au premier plan des évolutions démographiques et à minorer l'importance des évolutions de la fécondité, qui joueraient à la marge. Il regrette dans cette perspective que la question de l'âge auquel les travailleurs restent efficaces n'ait pas été abordée par le rapport.

Comme Béatrice Majnoni d'Intignano, Patrick Artus craint que les effets de la démographie sur l'évolution du niveau de vie ou de l'emploi aient été sous-estimés par le rapport. Pour lui, le comportement d'épargne des retraités,

qui reste insuffisamment compris, fait peser une menace sur notre épargne et donc notre croissance. Il craint que le comportement des investisseurs internationaux, qui tendent à se détourner des pays vieillissants où la demande est peu dynamique, pèse à terme sur la capacité de notre économie à investir dans les nouvelles technologies.

Il est également sceptique quant à la possibilité d'un rattrapage rapide des pays riches par les pays pauvres, prenant appui sur des transferts de capitaux importants. Il constate en effet que les États-Unis ont, au cours des années 1990, plutôt accru leur avantage technologique sur le reste du monde, là où le rapport suppose convergence des autres pays vers les États-Unis. Il note que des importations significatives de capitaux n'ont pu être durablement soutenues par les pays en voie de développement au cours des années 1990, parce que l'accumulation d'une dette extérieure importante s'est systématiquement traduite par de sévères crises de change.

Compléments

A. Économie des transferts entre générations : altruisme, équité, réciprocité indirecte, ambivalence...

André Masson

B. Fluctuations démographiques et économiques : quelques leçons du passé et questions pour l'avenir

Michel Godet

C. Capitalisation et tensions sur la répartition

Michèle Debonneuil

D. Politique familiale et fécondité : grille d'analyse à partir du cas de la Suède

Nathalie Le Bouteillic

E. Les personnes âgées dépendantes

Laurence Assous, Olivier Bontout, Christel Colin et Roselyne Kerjosse

F. Démographie et Innovation

Frédéric Cherbonnier et Nicolas Sagnes

G. La situation des plus âgés sur le marché du travail

Geneviève Canceil